



Numéro 14 - Avril 2021

Journal Municipal

EDITO



C'est avec plaisir que je viens à votre rencontre, dans cette deuxième édition du bulletin municipal. Le travail de la municipalité s'est réalisé dans le contexte actuel que vous vivez au jour le jour.

Les associations, entreprises et commerçants, touchés

de plein fouet par cette crise sanitaire, ont pu être accompagnés dans leurs démarches. A cet égard, pour soutenir nos commerçants et artisans impactés par la crise, continuons d'acheter local et ainsi préservons notre tissu commercial.

Après avoir maintenu le Marché de Noël, avec l'UCIA, la fête de printemps aura lieu le 29 mai, sous réserve des conditions sanitaires.

Avec la réfection de la Ruelle du Moulin de la Forge, l'accès au centre-ville est facilité notamment pour les résidents du Val Vert. Le programme des travaux est engagé. Après le remplacement des canalisations d'eau potable, la réfection des trottoirs, de la chaussée et l'effacement des réseaux aériens vont se poursuivre rue des Fossés Saint-Denis.

L'action en faveur de la propreté de la ville et le nettoyage autour du plan d'eau va se poursuivre.

Le service de Police Municipale va rouvrir d'ici quelques mois avec un rôle de présence, de contact auprès des habitants.

Notre commune a été retenue dans le cadre de l'appel à projets "Petites Villes de Demain", programme d'accompagnement financiers en faveur des projets liés à l'attractivité de notre commune.

J'en profite pour saluer l'engagement des agents municipaux qui, au côté des élus, ont le souci du bien commun.

Le Président du Conseil Départemental est venu présenter aux élus de notre bassin de vie, le 6 janvier, les travaux de réalisation de la voie verte Briouze-Bagnoles de l'Orne, et le 24 février, le projet de déploiement de la fibre optique avec un objectif de desserte de chaque habitation de la commune en 2023.

Le 10 décembre, le juge des référés rejetait notre requête en annulation de la décision de Madame La Préfète de refuser la sortie de la ville de La Ferté Macé de Flers Agglo à 1 habitant près, le juge considérant que l'urgence du dossier n'était pas avérée. Pour porter le choix exprimé par les Fertois de sortie de Flers Agglo à près de 60%, la procédure continue.

Le 20 janvier, nous apprenions qu'il n'y aurait pas de centre de vaccination sur notre commune. Nous avons alors demandé la création d'une antenne à La Ferté Macé, ce qui sera fait début avril.

L'épidémie sanitaire sévit toujours. Pour le bien de tous et eu égard à l'engagement de nos soignants, nous devons tous rester très prudents. Mais nous devons garder confiance, l'arrivée d'un plus grand nombre de vaccins et de plus en plus de personnes vaccinées nous permettront de sortir de cette crise sanitaire.

Animés par la volonté de bien faire, nous vous invitons à des lendemains meilleurs, dans l'esprit de fraternité au service des enjeux locaux et socio-économiques.

Bien sincèrement,

Michel LEROYER,

Maire de La Ferté Macé.

LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE



L'équipe du Service Parcs et Jardins et élus

Le fleurissement des espaces publics est un enjeu important. Il améliore la qualité du cadre de vie des habitants, valorise le patrimoine. C'est également un outil d'attractivité touristique incontestable.

Vous rencontrez ou croisez chaque jour, les agents du Service Parc & Jardins, en charge du fleurissement, dans d'autres missions, à savoir l'entretien et l'aménagement des espaces verts, l'entretien des équipements sportifs (stade municipal et terrain de swin-golf) et des aires de jeux mais aussi sur la base de loisirs.

Chaque année, environ 8 000 plantes annuelles, 4 500 bisannuelles, 200 chrysanthèmes et 2 000 bulbes sont plantés dans les massifs.

Pour leur grande majorité, ces plantes sont produites et élevées dans l'unité de production municipale (serre et tunnels) par semis, bouturage et division et sans aucun traitement grâce à la lutte biologique. Elles viennent embellir les massifs de pleine terre (ronds-points et Parc Barré-Saint), les bacs hors-sol (secteur piétons et rues), mais aussi les jardinières et suspensions (mairie, place de l'Hôtel de Ville et cimetière) de La Ferté-Macé et de la commune déléguée d'Antoigny.

Depuis quelques années, dans une logique d'économie (financière et de moyens), de nombreux massifs sont passés d'un fleurissement saisonnier à un fleurissement durable. Pour parvenir à cet objectif, il a été nécessaire de repenser la palette végétale par l'utilisation en association de plantes vivaces, arbustes, graminées et d'améliorer certaines techniques d'entretien comme le paillage. Aussi, depuis le 1er janvier 2017, la loi dite Labbé a interdit à toutes les collectivités l'utilisation de produits phytosanitaires dans les lieux publics.

Aujourd'hui, le métier de jardinier a beaucoup évolué mais celui-ci a su s'adapter et développer de nouvelles façons de travailler. Pour preuve, le travail des agents, de leurs efforts et de leurs implications, a été salué par le Jury Régional du Fleurissement lors de sa dernière visite et a confirmé le label "3 Fleurs" attribué à la commune (pour rappel, première fleur en 2000, deuxième en 2002 et troisième en 2005).

www.lafertemace.fr



facebook.com/LaFerteMace



TRAVAUX

EGLISE NOTRE-DAME DE

L'ASSOMPTION TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA TOUR SAINT-MATHIEU (TOUR NORD).

Ce que nous avons fait :

Il a été demandé à l'architecte d'inclure les travaux intérieurs et la réfection du paratonnerre dans l'opération de rénovation de la Tour St-Mathieu (non prévus initialement) et de consulter les entreprises pour cette 1ère tranche.

Le montage de l'échafaudage marque le début des travaux qui se répartissent en trois lots :

- **Lot n° 1 :** Maçonnerie, pierre de taille, sculpture.
(Entreprise "Lefevre")
- **Lot n° 2 :** Couverture.
(Entreprise "Falaissienne de Couverture")
- **Lot n° 3 :** Menuiserie et art campanaire. Le passage piéton entre l'Eglise et les commerces sera neutralisé pendant la durée des travaux estimée à 8 mois.
(Entreprise "Biard-Roy")

La restauration de la flèche devrait se terminer fin août avec début septembre le démontage de la partie haute de l'échafaudage.

Mi-novembre, le rejointoiement complet sera réalisé et début décembre, les travaux seront terminés. Les travaux intérieurs de cette tour auront lieu lors du second semestre de cette année.

Coût total de l'opération : 646 187,23 €
(hors dons de la Fondation du Patrimoine)

Subventions :

- **État :** 150 000 €
- **Conseil Départemental :** 20 000 €

La commune remercie vivement Madame Salles pour le don exceptionnel de 100 000 € octroyé pour cette opération.

La fondation du patrimoine a mobilisé à ce jour plus de 120 000 €. Vous pouvez continuer à soutenir le projet en faisant un don (déductible de l'impôt sur revenu à hauteur de 66% du montant du don) sur le site de la Fondation du Patrimoine.

COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ANTOIGNY



Les Services Techniques de la Ville viennent de terminer des travaux de remise en état et d'embellissement dans le bourg :

- **Eglise :** Mise en peinture de la porte d'entrée et de la porte latérale.
- **Monument aux morts :** Rejointoiement de l'embase du monument, mise en peinture et fixation des obus, modification des chaînes et mise en peinture.

LE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Les Centres Sociaux existent partout en France. Suivant les besoins et les demandes des habitants, ils impulsent des animations collectives, familiales et intergénérationnelles ; ceci pour favoriser le lien social et les solidarités entre les personnes. Le centre socioculturel municipal a été inauguré en septembre 2014.

Depuis l'ouverture du Centre Socioculturel Thérèse Letinturier en 2014, la CAF de l'Orne soutient ses actions. A ce titre, il a été agréé Centre Social pour une période de 4 ans (2018-2021).

Pour bénéficier de la reconduction de son agrément, un nouveau projet va être repensé et écrit pour la période de

2022 à 2025. Ainsi, jusqu'au mois de mai, l'ensemble des acteurs du centre socioculturel (habitants, élus, partenaires, associations, usagers) seront sollicités, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, pour faire émerger des idées nouvelles.

Contact : Centre Socioculturel
Thérèse Letinturier, 14 rue Pasteur,
Tél. : 02 33 14 14 83.
centresocioculturel@lafertemace.fr



LE RESTAURANT MUNICIPAL UN RÉGAL CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le restaurant municipal, situé quartier Jacques Prévert, prépare 380 repas par jour de classe et 80 les mercredis et vacances scolaires en liaison chaude (les repas sont fabriqués le jour de leur consommation). Il distribue les repas aux écoles maternelles et élémentaires de la ville et de la commune de Neuilly-le-Vendin, aux centres de loisirs, à la maison de la petite enfance (crèche) et à la résidence des personnes âgées « Le Val Vert ».

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire (Loi EGALIM), nous sommes associés à un collectif « défi assiettes vides » organisé par le RÉGAL de Normandie (Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire) dont les pesées ont été organisées du 23 au 27 novembre 2020. Les résultats obtenus ont été plus que satisfaisants : 36g de déchets par convive et 5.5g de déchets en cuisine. En comparaison, le défi scolaire normand 2020 est à 76 g par convive et 33 g en

cuisine. C'est la 3ème année que nous organisons des pesées, la quantité de déchets par assiette est stable, c'est surtout la moyenne des déchets cuisine qui diminue (36g de déchets cuisine en 2019). Un travail important de l'équipe cuisine notamment dans les portions est fait pour réduire le volume des poubelles. Nous continuerons à nous attacher à une réduction du gaspillage alimentaire qui peut aussi concerner l'eau, le papier, l'énergie, l'éclairage, le chauffage, tout ce qui peut être intéressant d'aborder avec les autres impacts sur l'environnement. Le restaurant municipal continuera de proposer des produits de grande qualité, frais, de saison, cuisinés, élaborés sur place avec le plus grand soin afin qu'ils soient appréciés de l'ensemble de nos convives.

Contact : Restaurant municipal,
9 rue Alexandre Lainé,
Tél. : 02 33 37 36 06.

RETROSPECTIVE

CENTRE DE LOISIRS 3/6 ANS



Pendant les dernières vacances d'hiver, il soufflait un froid polaire au centre de loisirs des 3/6 ans ...

Les enfants ont construit des igloos, une banquise est apparue avec toute une vie autour, peuplée d'ours polaires et de pingouins. Ils ont pêché à la manière des Inuits,

et ont fait des batailles de boules de neige fabriquées avec du papier journal !

Le rendez-vous de l'imagination est pris cette fois pour les vacances de printemps, lors desquelles des préparations surprises vont être réalisées par les enfants âgés de 3 à 11 ans pour participer à « la Fête de printemps » du samedi 29 mai comme il se doit !



POINT D'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Ce que nous avons fait :

- **Remboursement des frais de scolarité :** nous avons recherché un accord avec les communes concernées. La dette était de 303 693,21 € au 7 août 2020. Elle est aujourd'hui de 31 113,58 € principalement due par le SIVOS des Monts-d'Andaine et de La Coulonche. Nous remercions les services de la ville qui ont travaillé sur ce dossier afin d'apporter toutes les justifications nécessaires pour obtenir l'accord des communes.

- **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :** suite à l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes du 17 juillet 2020, nous avons perçu la régularisation de la D.G.F liée à la création de la commune nouvelle au titre des années 2017 et 2018, pour un montant de 365 188,00 €.

La somme de 182 594,00 € correspondant à l'année 2019 est également due. La municipalité précédente a déposé son recours en référé devant le tribunal administratif le 7 février 2020.

LES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE DE NOUVEAU DÉLIVRÉES PAR LA MAIRIE

Délivrées par Flers Agglo depuis le 1^{er} janvier 2017, les autorisations de construire sont maintenant délivrées par la mairie. Nous retrouvons ainsi notre identité dans ce domaine. Les raisons des rejets peuvent être expliquées aux demandeurs. Flers Agglo a compétence en matière d'urbanisme. Nous souhaitons engager la modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous demandons depuis septembre 2020 une rencontre avec les services de Flers-Agglo, malgré nos relances, nous n'avons aucune réponse à ce jour.



LE PRIX DES INCIVILITES

Des dégradations importantes ont été constatées lors du week-end du 20-21 février :

- **Salle Henri Brossard :** Tentative d'effraction sur une porte extérieure neuve, coût 3 600 € TTC

- **Cimetière :** Feu de conteneur, coût 200 € TTC

- **Eglise :** Bâche de plantation arrachée, coût 50 € TTC

Il est demandé à chacun de respecter les équipements, les aménagements et la réglementation pour le bien-être de tous.

DES JARDINS À (RE)DÉCOUVRIR

LE JARDIN DU RIDREL

Maryvonne et Serge Fleury vous accueillent tous les dimanches et jours fériés du mois de mai de 10h à 12h et de 14h à 18h30, ainsi que les dimanches 6 et 13 juin (horaires identiques).

- L'entrée est fixée à 3 €.

Week-end spécial pour le Neurodon (recherche sur le cerveau et les maladies neurologiques) : samedi 7 de 14h à 18h30 et dimanche 8 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h30. Les entrées sont reversées au Neurodon.

Contact : Jardin du Ridrel, 26 rue du Ridrel.
Tél. : 02 33 37 15 73
Ouvert du 1^{er} mai au 31 octobre, sur rendez-vous.



Le délai de recours de 2 mois après la publication, au journal officiel du 13 juin 2019 n'ayant pas été respecté, le Tribunal Administratif, par ordonnance du 2 octobre 2020, a rejeté la demande. La procédure judiciaire se poursuit.

- **Fin de la convention de mutualisation DGS :** Flers-Agglo a souhaité mettre fin, au 1^{er} décembre 2020, à la convention de mutualisation pour la mise à disposition de la Direction Générale des Services (DGS) à hauteur de 75% à la commune. Cette dernière a versé en 2020 pour cette prestation la somme de 72 697,03 € à Flers-Agglo au titre de l'année 2019.

Il est donc faux de dire qu'« une embauche sera financée à 100% par la ville » puisque le coût de cette embauche sera compensé par la suppression de la dépense indiquée ci-dessus.

- Nous avons également réglé un litige latent depuis près d'une année concernant la rupture conventionnelle avec un agent de la commune dont nous devons toujours payer le salaire.

MUTUALITÉ FRANÇAISE (SSIAD) ET MAISON FRANCE SERVICES

Lors du Conseil Municipal du 20 février, Monsieur Collado s'est inquiété de l'avancée de ces deux dossiers.

Ce que Monsieur Collado n'a pas dit :

Le projet de déménagement de la **Mutualité Française (SSIAD)** à la Maison des Services Publics nécessitait des travaux pour un montant de 50 000 €. Aucune proposition de loyer n'avait été faite à la Mutualité Française.

Le loyer proposé sur la base du loyer des autres locaux n'a pas été accepté. Nous étudions actuellement une autre solution.

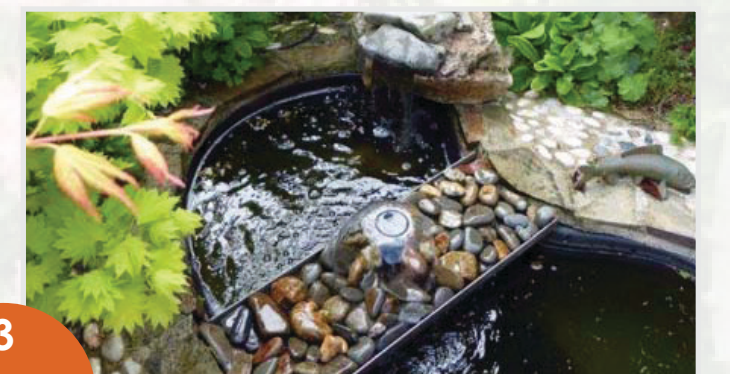


En ce qui concerne **France Services Itinérante**, ouverte depuis le 18 janvier le lundi, au rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics ; nous rappelons que, contrairement à Briouze, Juvigny-Val-d'Andaine et Domfront-en-Poiraie, les services partenaires sont déjà présents sur notre commune (Pôle Emploi, CAF, CPAM, ...) et que les créneaux d'accueil seront élargis en fonction de la demande.

LE JARDIN BLEUENN

Marie-Christine et Michel Poirer ont créé leur jardin de 900m² il y a 24 ans. Plus de 500 variétés de plantes et d'arbustes y prospèrent. Les propriétaires seront heureux de vous accueillir pour partager leur passion pour ce jardin des quatre saisons.

Contact : Jardin Bleuenn, 35 rue Martin Luther King.
Tél. : 02 33 37 05 93
Ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h, sur rendez-vous.



Avril :

- **24** : Bourse Troc Plantes, 10h – 17h, cour du Grand Turc Médiathèque (Flers-Agglomération)
- **24** : Balade greeter avec Michel Louvel "Découverte d'endroits cachés ou insolites en centre-ville". A 14h30 au BIT - Bureau Information Tourisme (Flers-Agglomération)
- **28** : Normandie Beach basket Tour. 13h30 à 18h à la Base de Loisirs (Service Culture, Sports et Loisirs)

Mai :

- **Jusqu'au 27** : Exposition "Prends en de la graine, usages et saveurs des plantes sauvages" en partenariat avec le CPIE les collines Normandes. Salle J. Rousseau, Le Grand Turc Médiathèque (Flers-Agglomération)
- **5** : Balade greeter avec Michel Louvel « Le cimetière, témoin de son passé industriel ». A 14h30 au BIT (Flers-Agglomération)
- **9** : Passage de la course cycliste "l'Ornaise" (Service Culture, Sports et Loisirs)
- **16** : Démonstration d'hydromodélisme à la Base de Loisirs (Club hydromodélisme Fertois)
- **Du 25 mai au 06 juin** : Fête foraine à la Base de Loisirs (Service Culture, sports et Loisirs)
- **29** : Fête de Printemps en centre-ville et marché couvert : ateliers culinaires, producteurs, véhicules de collections... (Service Culture, Sports et Loisirs)
- **Tous les jeudis de mai à août** : Visite commentée de la ville. A 14h30 au BIT (Flers-Agglomération)

Juin :

- **5** : Rendez-Vous aux Jardins (national). Dès 14h au Parc Barré-Saint. Concert avec le groupe Pram's
- **6** : Démonstration d'hydromodélisme à la Base de Loisirs. (Club hydromodélisme Fertois)
- **13 et 20** : Elections Départementales et Régionales
- **8-15** : Exposition de camping-cars, parking de la Base de Loisirs (Service Culture, Sports et Loisirs)
- **26** : Démonstration d'hydromodélisme à la Base de Loisirs (Club hydromodélisme Fertois)

Juillet :

- **3** : Après-midi musical avec Vincent Do au Parc Barré-Saint dès 14h
- **3-4** : Surviv'Orne à la Base de Loisirs (Triathlons Flers-La Ferté)
- **13** : Feu d'artifice à la Base de Loisirs. (Service Culture, Sports et Loisirs)
- **14** : Démonstration d'hydromodélisme à la Base de Loisirs.
- **24** : Motocross semi-nocturne à la Base de Loisirs.



APPEL À PRODUCTEUR :

Un appel est lancé pour les producteurs de produits finis. Si vous êtes intéressés pour exposer vos produits durant cette manifestation, merci de prendre contact avec le bureau du Service Culture, Sports et Loisirs au 02 33 37 47 00.



Rendez-Vous aux Jardins, avec Pram's, le 5 juin

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

La majorité a présenté ses Orientations Budgétaires lors du conseil de février 2021.

La priorité a été mise sur la voirie 618 400 €, la maison Bobot 600 000 €, le marché couvert 400 000 €.

Peu d'ambition en revanche en matière éducative : nous constatons que seulement « 67 200 € sur plusieurs années » ont été prévus pour nos écoles (Prévert, Souvray/Perrault). C'est trop peu au regard des enjeux alors que le gouvernement a fait des écoles une priorité. A cet effet, il a mis en place des fonds conséquents dans le cadre du plan de relance.

Peu d'ambition affichée en matière sociale alors que la précarité touche nos concitoyens les plus vulnérables. Le maire, président du CCAS, a mis 5 mois pour réunir les membres du CCAS.

Pas un mot ni de vision d'avenir dans le domaine de l'environnement alors que c'est une préoccupation majeure.

Pas de mobilisation en faveur des associations, un simple « Maintien de l'enveloppe des subventions

versées aux associations » est proposé.

Pas d'ambition véritable pour la ville dans son territoire. La ville est devant les tribunaux, en contentieux pour la sortie de Flers Agglomération. Quel gâchis ! : Certains projets ont été suspendus, d'autres ne se réalisent pas ou à minima ; Exemples : la mutualité française : projet abandonné ; maison des services publics : 1 jour/semaine alors que le projet avec Flers Agglomération était une vraie Maison France Services « 5 jours sur 5 »...

En ces temps de crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, un devoir s'impose à tous : consolider et réunir nos territoires plutôt que les diviser ou les opposer.

C'est dans une coopération élargie que nos territoires auront de l'avenir.

Nous attendons la traduction de ces orientations dans le budget 2021 et serons attentifs à ce que la ville ne s'isole pas davantage.

José Collado. Agir pour les Fertois

LA FÊTE DE PRINTEMPS
LE SAMEDI 29 MAI 2021

La ville organisera le **29 mai** prochain la première édition de la Fête de Printemps en partenariat avec l'UCIA. Ce rassemblement autour de la gastronomie aura lieu dans le centre ville. Trois grands chefs seront présents pour l'occasion :

- **Franck Quinton** :
Le chef du Manoir du Lys (Bagnoles de l'Orne)
- **Gaëtan Crespín** :
Le chef du Bon Accueil (Juvigny sous Andaines)
- **Michel Bruneau** :
Aujourd'hui retraité mais connu pour ses deux étoiles obtenues lorsqu'il officiait au restaurant La Bourride (Caen)

D'autres exposants et producteurs locaux seront présents. Des animations culinaires auront lieu durant toute la journée. L'UCIA organisera également une exposition de voitures anciennes au cours de la journée.

NORMANDIE BEACH BASKET

En lien avec la Ligue Régionale Normandie Basketball, des ateliers autour du beach basket seront mis en place, dans le respect des règles sanitaire, afin de faire découvrir cette nouvelle discipline au plus grand nombre. Cette animation gratuite sera accessible à tous les volontaires de tous âges. A travers l'organisation de ce genre d'événement, la municipalité souhaite redynamiser la base de loisirs en développant des pratiques innovantes sur des équipements nouveaux.

- **Mercredi 28 avril** de 13h30 à 18h,
- **Lundi 2 août** de 8h30 à 18h
à la base de loisirs.

Contact :

Service Culture, Sports et Loisirs,
Tél. : 02 33 37 47 00